

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

Les séances ordinaires du conseil municipal
ont lieu à la salle Eugène Anglehart, située
au 109C, Route 132, Saint-Godefroi, QC

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

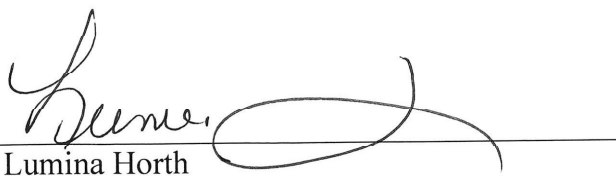
QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a adopté, lors de sa séance tenue le 2 décembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
6 janvier 2026	19h00	7 juillet 2026	19h00
3 février 2026	19h00	4 août 2026	19h00
3 mars 2026	19h00	1 ^{er} septembre 2026	19h00
7 avril 2026	19h00	6 octobre 2026	19h00
5 mai 2026	19h00	3 novembre 2026	19h00
2 juin 2026	19h00	1 ^{er} décembre 2026	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Godefroi, ce 4^e jour de décembre 2025.



Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière